

COORDINATION DES COMMISSIONS MARS 2024 – MARS 2025

Le PS genevois compte actuellement 12 commissions thématiques qui couvrent un vaste ensemble de sujets importants de notre positionnement politique, à savoir :

| | |
|------------------------------------|----------------------------------------|
| Affaires transfrontalières | Culture |
| Éducation et formation | Environnement |
| Finances, économie et emploi | Intelligence artificielle et numérique |
| Judiciaire | Logement, aménagement et territoire |
| Migration et Genève internationale | Mobilité |
| Santé-sociale | Sport |

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Durant l'année 2024, les commissions ont maintenu leurs activités habituelles. Elles ont ainsi organisé des séances que ce soit en présentiel ou en visioconférence, pour leurs membres mais également des moments d'échanges plus larges avec les autres membres du parti. Elles ont aussi élargi les débats en invitant parfois des intervenantes ou intervenants externes au parti pour traiter de points particuliers.

Malheureusement, il faut constater que certaines commissions éprouvent des difficultés à recruter et à mobiliser des membres pour leurs séances. On peut relever qu'une situation similaire se retrouve également à l'échelon du PS Suisse, qui peine parfois également à maintenir le nombre de membres dans les commissions internes nationales.

ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

La commission *culture* a continué ses travaux, notamment concernant un projet d'initiative « Pour 1% culturel » demandant au Canton d'augmenter sa part de financement du secteur culturel. La commission s'est ainsi réunie à huit reprises pour travailler le texte de cette initiative qui a été soumis récemment aux représentant-es des associations culturelles, ainsi que des syndicats et des autres partis de gauche.

La commission *éducation et formation* a organisé deux séances. Celles-ci se sont déroulées chacune en présence de deux intervenant-e-s externes qui ont abordé les thématiques spécifiques liées à l'enseignement primaire (« Quel avenir pour le primaire ? »), respectivement au cycle d'orientation (« Quels sont les enjeux du CO face à l'évolution de la société ? »).

La commission *environnement* s'est relancée en 2024 avec l'ambition d'organiser des formations et des débats au sein du parti dans l'année à venir. Les modalités de ces événements seront développées lors des prochaines séances avec notamment pour objectif d'attirer de nouvelles personnes.

La commission *finances, économie et emploi* s'est réunie à plusieurs reprises en s'intéressant à divers sujets. Une comparaison entre les conventions collectives de travail et le salaire minimum légal a permis de souligner l'importance majeure de l'adaptation des salaires au coût de la vie. Les infrastructures de transport sont également indispensables et il a été relevé à ce sujet que l'absence d'alternative au Léman express en cas de blocage de la ligne Lausanne-Genève impacterait

notamment les pendulaires du canton de Vaud. La commission s'est aussi intéressée à la perception de la fiscalité par le grand public et à l'importance de modifier le discours qui l'entoure pour le rendre plus positif.

La commission *intelligence artificielle et numérique* créée en février 2024 a commencé ses travaux dans le courant de l'année. Elle a notamment été remarquée au niveau du parti national en rédigeant huit des treize amendements sur le papier de position *Réglementation des systèmes d'IA*. Accueillies favorablement par la présidence nationale, ces propositions ont été adoptées sans opposition par le Conseil de parti du PS Suisse le 6 septembre 2024.

La commission *judiciaire* a poursuivi son rôle spécifique qui consiste à désigner et à présenter des candidates et des candidats pour les postes du Pouvoir judiciaire. Cette activité a été particulièrement intense en 2024 et a notamment permis, grâce à l'excellente qualité de nos candidatures, de pourvoir 4,5 postes de procureur-es et de nommer une juge au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant et une juge suppléante au Tribunal pénal par des candidat-es issu-es de nos rangs.

La commission *logement et aménagement* a organisé une présentation du projet de passerelle du Mont-Blanc et de l'apport de ce projet pour Genève. Une séance a également été consacrée à la présentation des différents types de logement subventionnés et un travail a été mis en place avec des membres de la députation sur la politique cantonale du logement. La commission s'est aussi penchée sur les questions d'accessibilité de l'espace, des transports et des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap.

La commission *migration et Genève internationale* se réunit quatre à six fois par année. Elle a continué à défendre le droit d'asile et des étrangers, notamment sans statut légal, tout en collaborant avec les élu-es aux plans cantonal et fédéral et avec le PS Migrant-es. Les liens avec le tissu associatif de la migration, de la diversité et de l'intégration ont été maintenus. Elle a également organisé une journée à l'Université de Genève au sujet de la citoyenneté en décembre 2024. La commission a également travaillé sur les statuts du Groupe PS Migrant-es Genève. Elle s'est enfin particulièrement mobilisée en soutien aux initiatives « Une vie ici, une voix ici » et « pour la démocratie ».

La commission *mobilité* a poursuivi ses activités habituelles et a également produit un document destiné aux candidat-es aux élections municipales comportant des éléments de prise de position au sujet de l'élargissement de l'autoroute de contournement.

La commission *santé-sociale* a participé à l'élaboration de la réponse du PS sur l'avant-projet de loi cantonale sur l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap. Elle a aussi organisé un cycle de réflexion commun avec le PS 60+ concernant les conditions de travail du personnel soignant. Quatre séances ont ainsi eu lieu avec la participation de treize intervenant-es externes qui ont mis en lumière les difficultés auxquelles font face les professionnel-les de ce domaine et qui devront faire l'objet d'améliorations sur le plan politique afin de renforcer la protection des employé-es de ce secteur et l'attrait de ces professions indispensables.

La commission *sport* a tenu trois séances, dont une en présence de notre conseiller d'Etat en charge de la thématique. En parallèle, elle a travaillé sur le projet d'initiative pour un pourcent pour le sport. La commission a également organisé une présentation du Plan stratégique cantonal du sport 2024-2028.

CONCLUSION

Ces exemples montrent la diversité des activités déployées au sein des commissions, qu'il s'agisse de séances de discussions, de conférences avec des partenaires ou de rédaction de documents de fond à usage interne ou externe. Les commissions sont ouvertes à toutes et à tous les membres du parti. Elles permettent de travailler sur des sujets politiques de fond en dehors des urgences liées à

l'actualité politique immédiate. Je profite de ce rapport pour remercier chaleureusement toutes les présidentes et présidents de ces commissions qui ont organisé au total plus d'une trentaine de séances ou d'événements dans l'année concernée, ce qui représente un engagement conséquent en faveur de notre parti. J'encourage bien évidemment les membres qui le souhaitent à rejoindre ce mouvement en s'engageant dans nos commissions pour participer au débat interne et au façonnement des positions politiques de notre parti.